

Séance du 06 avril 2017

L'an deux mille dix sept le six avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Martine BENET-BAGREAU.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme POULAIN J., CABRIGNAC J.L., GENEAU C, PELAPRAT G., DAS NEVES J.

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
30 mars 2017

Date d'affichage
_ / _ / _

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

et publication du

_ / _ / _

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme POULAIN J.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Martine BENET-BAGREAU, maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, le 06 avril 2017 vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	14 844,65
	Réalisé :	14 844,65
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	14 844,65
	Réalisé :	12 024,99
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	15 842,07
	Réalisé :	12 901,28
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	15 842,07
	Réalisé :	14 101,14
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 819,66
Fonctionnement :	1 199,86
Résultat global :	-1 619,80

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Espagnac-Ste-Eulalie

MAIRE Martine BENET BAGREAU

